AR Prefecture 017-211700281-20240328-DEL15_280324-BF

Reçu le 05/04/2024 Publié le 05/04/2024

sous

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE N° 017-211700281-2024-

Accusé de Réception Préfecture Reçu le : __/__/ 2024



CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 28 mars 2024

Responsable de service : Marie GARDIENNET

DÉLIBÉRATION N° 15

Sous la présidence de M. Tony LOISEL, Maire

Présents:

Mme Marie-Christine MILLAUD, M. Alain MORLIER, Mme Nadine NIVAULT, M. Jonathan COULANDREAU, Mme Estelle QUÉRÉ, M. Pierre CUCHET, Mme Frédérique COSTANTINI, M. Camille LAGRANGE, M. Gérard-François BOURNET, Mme Laetitia BOURDIER, Mme Sophie DESPRÈS, M. Thierry LAMBERT, M. Jean LORAND, M. Jean-François RABEAU, Mme Rita RIO, M. Dominique GAUDIN, Mme Laurence BOUVILLE, Mme Angéline GLUARD, M. Patrick ROBIN, Mme Agnès de BRUYN, Mme Hélène RATA, M. Olivier CALIX, M. Yan GENONET, M. Vincent HEUSICOM, M. Arnaud LATREUILLE, M. Jacques GAREL, Mme Lisa TEIXEIRA

Absent/s excusé/s représenté/s :

Mme Hélène de SAINT DO donne procuration à Mme Hélène RATA

Secrétaire de séance : M. Pierre CUCHET

Date de convocation	13/03/2024
Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents ou ayant donn	é une procuration

15. Budget primitif principal : Vote du budget

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal,

Vu la délibération d'affectation du résultat,

Vu la délibération d'adoption des taux communaux de fiscalité directe locale,

Vu la délibération d'attribution des subventions aux organismes et associations,

Considérant que le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) a eu lieu lors du Conseil Municipal du 15 février 2024,

Considérant l'avis de la commission des Affaires Générales & Moyens Généraux du 5 mars 2024,

AR Prefecture

017-211700281-20240328-DEL15_280324-BF Reçu le 05/04/2024 Publié le 05/04/2024

> ntation brève et synthétique du projet de budget primitif en séance et la maquette officielle du budget primitif jointe à la note de synthèse et à la présente délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à :

- 21 voix POUR

- 8 voix CONTRE:

(Mme Hélène RATA + pouvoir Mme Hélène de SAINT DO, M. Olivier CALIX, M. Yan GENONET, M. Vincent HEUSICOM, M. Arnaud LATREUILLE, M. Jacques GAREL, Mme Lisa TEIXEIRA)

ADOPTE le Budget primitif Principal Mairie 2024

VOTE ce budget primitif par nature,

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute démarche et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Annexe 22 : Maquette officielle du budget Primitif « Budget Principal Mairie »

Of arente-Mari

Pour extrait conforme,

Tony LOISEL Maire

Pierre CUCHET Secrétaire de seance